



AGENCE POSTALE COMMUNALE



POUR TOUTES VOS OPÉRATIONS POSTALES HABITUELLES

- ✓ Affranchissement de lettres et de colis
- ✓ Achat de timbres, d'enveloppes prêt-à-poster, ...
- ✓ Envoi de lettres recommandées, de lettres suivies
- ✓ Service de dépannage financier pour les clients de la banque postale



**PAIEMENT
PAR CB**



PENSEZ À VOTRE AGENCE POSTALE COMMUNALE SITUÉE À LA MAIRIE



- Mardi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- Jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- Vendredi de 8h30 à 11h30